



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 6 décembre 2018
N° 510

Gérald DARMANIN félicite les douaniers de Saint Martin pour leur saisie de 285 kilos de cocaïne

Le Ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, félicite les douaniers de la vedette garde-côtes de Saint Martin qui viennent de saisir 285 kilos de cocaïne à bord d'un navire « go-fast ».

Le 3 décembre, peu après minuit, les garde-côtes des Douanes ont contrôlé dans les eaux territoriales de Saint-Martin un navire « go-fast » de type « cigarette » puissamment motorisé avec trois personnes à son bord.

L'équipage de DF 24, vedette garde-côtes de Saint-Martin, a effectué une approche de ce « go-fast » dans le but de procéder à son contrôle. Dans le même temps, une deuxième embarcation rapide venue à son approche a immédiatement fait demi-tour à la vue de la DF 24.

Au cours du contrôle mouvementé du go-fast, deux des trois passagers ont pris la fuite en plongeant à la mer dans le but de rejoindre la côte. Le pilote, resté seul à bord et très agressif envers les marins des douanes, a tenté de s'opposer au contrôle.

À bord du bateau, les douaniers ont découvert plusieurs ballots d'un poids total de 285 kilos, soit une valeur au détail de plus de 24 millions d'euros.

Sur instructions du Parquet, l'infracteur a été remis à la section de recherches de Gendarmerie pour les suites de l'enquête.

Deuxième plus importante saisie de l'année réalisée aux approches de l'île de Saint-Martin, cette affaire fait suite à une opération ayant permis la découverte, le 19 juillet dernier, d'une tonne et demie de cocaïne à bord du voilier « le Livie ». À cette occasion, les trafiquants, sur le point d'être appréhendés, n'avaient pas hésité à incendier leur navire pour tenter de faire disparaître les stupéfiants.

Les développements judiciaires de cette opération sont suivis par le Parquet de la JIRS (Juridiction Interrégionale Spécialisée) de Fort-de-France qui a confié l'enquête à l'OCRTIS et la Section de Recherches de la gendarmerie à Saint-Martin.

Gérald Darmanin a déclaré : « *Je tiens à féliciter les douaniers pour cette nouvelle saisie réalisée dans la zone Caraïbes. Elle illustre une fois de plus leur implication et leur détermination dans la lutte qu'elle mène contre les trafics de stupéfiants afin de protéger notre territoire et nos concitoyens.* »

POUR ALLER PLUS LOIN

- **L'album photos** : <https://www.flickr.com/gp/douane/france/P9Ve96>

Crédit images : Douane française

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN

Douane : Philippe HAAN,

Directeur garde-côtes Antilles Guyane

01 53 18 45 03

06 96 26 66 27

presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr